



Ceci est une traduction automatique; [veuillez vous référer à la langue originale](#). La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant à la qualité et la fidélité de cette traduction automatique.

[Informations importantes concernant la traduction automatique](#)

L'UE obtient un accord sur une réponse mondiale pour maintenir la limite de 1,5 °C à portée de main

Belém, le 22 novembre 2025

L'Union européenne **s'est unie en faveur d'une action forte en faveur du climat et des objectifs de l'accord de Paris** lors de la [conférence des Nations unies sur les changements climatiques \(COP30\)](#) au cœur de l'Amazonas. Tout en visant davantage d'ambition, les négociateurs de l'UE ont travaillé avec leurs partenaires pour parvenir à un accord qui reconnaisse la nécessité de **maintenir à portée de main la limite de 1,5 °C** des températures moyennes mondiales et de s'éloigner **des combustibles fossiles**.

À l'ère de l'évolution géopolitique et de la désinformation croissante, et alors que les communautés du monde entier ressentent de plus en plus les effets du changement climatique, il est plus important que jamais de défendre nos principes fondamentaux dans la lutte contre le changement climatique: **la science, le multilatéralisme et la coopération avec les partenaires mondiaux, en particulier les plus vulnérables**.

Lors de la COP30, un total de 86 contributions déterminées au niveau national (CDN) au titre de l'accord de Paris a été présenté par 113 parties. Il s'agit [notamment de la nouvelle CDN de l'UE fixant une réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre \(GES\) de 66,25 à 72,5 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2035](#), couvrant tous les secteurs de l'économie et tous les GES. Les niveaux de température ont considérablement varié au fil des ans étant à la hausse. Même si des progrès supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'objectif de température, la **mise en œuvre complète des dernières CDN courbera la courbe d'émission, ce qui constituera** un progrès collectif significatif vers l'objectif de température.

Les parties à la COP sont convenues de la «Mutirão**mondiale**» visant à un effort uni et collectif pour déployer des solutions climatiques communes pour cette planète. Des réductions profondes, rapides et durables des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont la seule voie pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C sans dépassement ou avec un dépassement limité. Les trajectoires actuelles ne sont cependant pas suffisantes pour atteindre cet objectif. Un nouvel «**accélérateur mondial de mise en œuvre**» apportera une **réponse mondiale à l'écart en matière d'atténuation et accélérera la mise en œuvre** dans tous les secteurs afin de maintenir 1,5 °C à portée de main. Il s'agira d'aider les pays à mettre en œuvre sur le terrain leurs CDN, leurs plans nationaux d'adaptation et les rapports biennaux sur la transparence. Les deux rapports de synthèse de l'ONU récemment publiés sur les [CDN](#) et les [RBT](#) ont clairement indiqué que davantage d'efforts sont nécessaires pour atteindre les objectifs de Paris.

L'UE **reste pleinement attachée à tous les engagements en matière de climat** pris ces dernières années avec ses partenaires mondiaux, en particulier à Dubaï et à Bakou. Alors que la **transition vers une énergie propre** s'accélère dans le monde entier, l'UE continuera de tenir [les engagements mondiaux en faveur de l'abandon des combustibles fossiles](#), de tripler la capacité installée des **énergies renouvelables** et de doubler le taux mondial d'amélioration de **l'efficacité énergétique** d'ici à 2030, convenus [dans le cadre du bilan mondial lors de la COP 28](#).

Dans le cadre de l'objectif [mondial d'adaptation au changement climatique](#), les parties sont convenues d'un ensemble d'indicateurs pour orienter et permettre les investissements et les programmes en matière **d'adaptation**. Ils ont également appelé à **trippler d'ici 2035 le financement de l'adaptation** dans le contexte des engagements

en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, également connus sous le nom de [nouvel objectif quantifié collectif](#), de la COP 29 l'année dernière.

Une coalition de plus de 80 pays volontaires, dont l'UE et ses États membres, a lancé, sous la direction du Brésil, un **partenariat visant à abandonner les combustibles fossiles**. Les parties sont également convenues d'accélérer la mise en œuvre des **trajectoires pour une transition juste jusqu'à 1,5 °C**. Ceux-ci reconnaissent l'importance des droits de l'homme, des droits des travailleurs, de l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que de l'engagement inclusif des parties prenantes et du dialogue social.

La présentation du **tout premier rapport bisannuel sur la transparence** d'ici la fin de 2024 par 119 parties, dont l'Union [européenne](#), a constitué une étape importante pour montrer les progrès collectifs accomplis dans la mise en œuvre de l'accord de Paris; néanmoins, des efforts supplémentaires doivent être consentis.

Principales annonces faites lors de la COP30

Parallèlement aux négociations à Belém, l'UE a soutenu plusieurs initiatives plurilatérales. En étroite collaboration avec la présidence brésilienne, l'UE a contribué à l'élaboration [d'une déclaration des dirigeants sur la coalition ouverte pour la conformité des marchés du carbone](#). Approuvée par la présidente **von der Leyen** au nom de l'UE, la déclaration renforce la reconnaissance de la tarification du carbone et des mécanismes du marché en tant qu'outils essentiels pour faire progresser l'action pour le climat à l'échelle mondiale. Il s'agit d'une priorité essentielle pour l'Union, dont le [groupe de travail sur la tarification internationale du carbone et la diplomatie des marchés aide les](#) partenaires internationaux à développer et à mettre en œuvre leurs propres systèmes. Lors de la COP30, l'UE se félicite de la poursuite du dialogue avec les partenaires mondiaux en vue de renforcer la coopération internationale sur les mesures politiques visant à lutter contre le changement climatique, y compris celles visant à prévenir les fuites de carbone.

En ce qui concerne la protection des forêts, l'UE a approuvé [la déclaration sur le lancement de l'initiative relative à la facilité pour l'éternité des forêts tropicales](#), un mécanisme mondial de financement innovant qui récompense la conservation des forêts tropicales. La Commission a également signé l'appel [à l'action de Belém en faveur des forêts du bassin du Congo](#), renouvelant son [engagement pris lors de la COP 26](#) d'enrayer et d'inverser la déforestation et la dégradation des forêts d'ici à 2030 dans cette région.

L'Union a également soutenu la [déclaration mondiale sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'action pour le climat](#), reconnaissant que les femmes et les filles sont souvent confrontées [aux plus grands risques climatiques](#), et a [approuvé la coalition pour des partenariats à plusieurs niveaux à haute ambition](#), qui soutient les villes et les régions en tant que partenaires clés pour stimuler l'action pour le climat et la résilience.

En collaboration avec l'Observatoire international des émissions de méthane, la Commission a lancé le [rapport mondial sur l'état d'avancement du méthane](#), qui montre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif mondial de l'engagement consistant à réduire les émissions de méthane d'au moins 30 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2020.

Contexte

Dans le cadre de l'accord de Paris de 2015, 194 pays ont convenu de maintenir l'évolution moyenne de la température mondiale bien en dessous de 2 °C et aussi proche que possible de 1,5 °C d'ici la fin du siècle. Pour ce faire, ils ont accepté de soumettre des CDN qui représentent leurs objectifs individuels de réduction des émissions.

L'Union européenne est fermement attachée à l'accord de Paris et a **défini clairement la voie à suivre pour atteindre ses objectifs et la neutralité climatique d'ici à 2050**, grâce à des politiques fondées sur la science. Ne représentant que 6 % des émissions mondiales, l'UE a déjà [réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 37 % depuis 1990](#), tout en développant son économie de 71 %. Ces progrès constants maintiennent [l'Europe sur la bonne voie pour atteindre son objectif climatique à l'horizon 2030 consistant à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030](#) par rapport aux niveaux de 1990.

Avant la COP30, l'UE a présenté, dans le cadre de l'accord de Paris, une [nouvelle CDN](#) ambitieuse **visant à réduire les émissions nettes de GES de 66,25 à 72,5 % par rapport aux**

niveaux de 1990 d'ici à 2035, couvrant tous les secteurs de l'économie et tous les GES. Ce nouvel engagement international est une étape clé dans la poursuite de nouvelles réductions d'émissions au cours de la décennie à venir. À la suite de l'adoption par le Conseil, l'UE [fait progresser ses discussions nationales](#) en vue de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre de 90 % d'ici à 2040 par rapport aux niveaux de 1990, établissant ainsi une trajectoire claire vers la neutralité carbone.

L'UE reste le premier bailleur de fonds international en faveur de la lutte contre le changement climatique dans le monde. Avec ses États membres, elle a fourni un total de **31,7 milliards d'euros provenant de sources publiques en 2024** et mobilisé **11 milliards d'euros** supplémentaires de financement privé. Ce fonds finance des projets dans les pays en développement du monde entier qui aident à réduire les émissions et à renforcer la résilience aux impacts du changement climatique.

Pour plus d'informations

[Mandat de négociation de l'UE pour la COP30](#)

[L'UE à la COP30 Conférence des Nations unies sur les changements climatiques](#)

[Contribution de l'équipe d'Europe au financement mondial de la lutte contre le changement climatique 2013-2024](#)

[Communiqué de presse: La Commission se félicite du renforcement des ambitions de l'UE en matière de climat et des progrès accomplis dans la réalisation d'un objectif à l'horizon 2040 dans la perspective de la COP30](#)

IP/25/2756

Personnes de contact pour la presse:

[Anna-Kaisa ITKONEN](#) (+32 2 29 57501)

[Ana CRESPO PARRONDO](#) (+32 2 29 81325)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)